

Deschamps SA consolide son développement à l'international. Le fabricant de mâts porte-pavillon, qui réalise 2,75 M€ de chiffre d'affaires en 2005 en France (idem en 2006 mais avec une meilleure marge), va le doubler (non consolidé) grâce à ses activités aux Etats-Unis et en Chine. "Le transport revenait plus cher que la fabrication, nous avons donc investi dans deux usines pour conquérir de nouveaux marchés. Nous continuons à fabriquer en France pour couvrir l'Hexagone et l'export qui assure 20% du CA" précise **Didier Blanchon**, repreneur de l'entreprise en novembre 1999. Cette année, le PDG a consacré 300 K€ à la création d'une usine de 4 000 m<sup>2</sup> à Ningbo, en Chine, devenue sa filiale Deschamps Fiberglass Products. Une somme plus de trois fois inférieure à l'enveloppe consacrée l'an dernier à l'usine américaine de Mebane (Caroline du Nord), qui ne fait pourtant que 2 000 m<sup>2</sup>. "Fabriquer en Chine nous revient 40% moins cher. Nous y employons 30 salariés contre seulement huit aux USA (ndlr : 20 en France pour 1 000 m<sup>2</sup>). L'usine américaine dispose donc de plus de machines, d'où un investissement supérieur" explique **Didier Blanchon**. La Chine a démarré sa production en juin dernier et a déjà vendu 1 500 mâts, essentiellement dans les Emirats arabes unis et en Europe de l'Est, pour un point mort à 2 500 sur un an. En 2006, elle atteindra les 250 K€ de CA. Dès 2007, le développement du marché chinois lui assurera 1,5 M€ de CA. Deschamps est propriétaire à 90% de sa filiale chinoise (10% du capital offert au fournisseur local de pièces détachées) et à 68% de sa filiale américaine (32% à un associé français biculturel), Fiberglass Flagpoles of America Inc. devrait réaliser un CA de 511 K€ en 2006 (1,2 M€ attendus en 2007). A elles deux, ces usines dépasseront donc le CA de Deschamps France dès l'an prochain.

**Frédéric Dubessy**

### 13 COMMERCE

#### DIFFICULTÉS

## En toute franchise (Marignane) persiste et signe

Carrefour-La Pioline (Aix) aura fait le premier les frais du combat de l'association En toute franchise (Marignane). Près d'un mois après l'annulation par le tribunal administratif de l'extension de 2 425 m<sup>2</sup> de Carrefour-La Pioline à Aix-en-Provence pour vice de forme, l'association de **Martine Donnette** savoure sa victoire. En lutte depuis 1994 contre les abus de la grande distribution, la présidente affirme "disposer de sept autres dossiers du même type dans les Bouches-du-Rhône". Alors que Carrefour, victime involontaire, a fait appel de cette décision et devrait présenter un nouveau dossier en CDEC, d'autres grandes surfaces doivent trembler. "Depuis six ans, aucune CDEC n'a été présidée par le préfet", affirme **Claude Diot**, vice-président de l'association. Pour **Martine Donnette**, "il existe trop de surfaces illicites. C'est au gouvernement de faire appliquer la loi." L'association est financée par les cotisations et les aides, lors des procédures, de ses 650 adhérents.

### 13 COMMERCE

#### DÉVELOPPEMENT

## Leroy Merlin (Cabriès) retire son dossier avant son passage en CDEC

La CDEC 13 n'a pas pu étudier le dossier de création d'un Aldi de 760 m<sup>2</sup> à Gardanne, au lieu-dit La Palun. Il a été retiré. Autre dossier retiré, plus significatif, celui du Leroy Merlin de Plan-de-Campagne (Cabriès), qui demandait une extension de 5 000 m<sup>2</sup>. Ce retrait intervient quelques semaines après celui de l'extension du centre commercial Avant cap (7 315 m<sup>2</sup> demandés), à Plan-de-Campagne. Deux décisions symptomatiques dans cette zone où les dérogations individuelles pour l'ouverture le dimanche ne devraient plus être reconduites par le préfet fin janvier 2007. Le président de la CCI Marseille-Provence, **Jacques Pfister**, s'en est ému en demandant une rallonge de trois ans. Il a annoncé qu'il voterait contre toute CDEC sur Plan-de-Campagne tant que le problème ne serait pas tranché. Il semblerait donc que Leroy Merlin et Avant cap aient reculé face à l'éventualité d'un vote négatif, pour, sans doute, représenter leur projet l'an prochain, quand le préfet se sera prononcé.

### 13 TOURISME

#### NOUVEAUTÉ

## De Luxe Vacations (Marseille) se lance dans le low-cost

De Luxe Vacations (1,39 M€ de CA), malgré son nom qui ne la prédestinait pas au low-cost, lance un service de package pour les voyageurs utilisant les vols de MP2. Ce 13 novembre, l'agence de voyage réceptive ouvre deux comptoirs dans le terminal low-cost marseillais (départ et arrivée), sous l'enseigne MP2 Travel (cinq salariés). "Nous allons vendre aux passagers des transferts, des excursions, des city-pass, des chambres d'hôtels et des attractions" explique son directeur, **Philippe Palvini**, ancien responsable promotion du CDT 13. Parallèlement, MP2 Travel se dote d'un site internet marchand (www.mp2travel.com) permettant d'acheter des courts séjours thématiques (Rome en Vespa, ski en métro à Oslo, thérapie de couple à Baden Baden, concerts de rocks à Londres, Girls Only à Marrakech...). Dès le 15 décembre, l'offre s'enrichira d'un site en anglais (www.weekendinprovence.fr).

● MP2 Travel prévoit de réaliser en année pleine un CA de 1 M€.

**13** Alter Mundi (Paris), qui a ouvert sa première boutique à Paris en 2003, s'implante à Aix-en-Provence sous forme de franchise. Alter Mundi poursuit ainsi en région sa mission de promotion du commerce équitable.

**84** FM Logistic (Longueuil-Saint-Marie, 60) doit renoncer à son projet d'installer une plate-forme logistique à l'Isle-sur-la-Sorgue pour alimenter l'enseigne Carrefour (200 emplois prévus et 450 à terme). L'avis négatif du préfet se calque sur les conclusions de l'enquête publique, pointant notamment l'impact sur le voisinage. Le groupe refuse de commenter cet échec, mais conserve ses locaux de Monteux, rachetés à Logidis.

**13** Somaudex-Sogedial (Le Havre) vient de louer un bâtiment de 5 000 m<sup>2</sup> au sein du Magna Park Fos Distriport (20 000 m<sup>2</sup>) exploité par l'opérateur logistique Gazeley à Fos-sur-mer. Filiale du Groupe Bernard Hayot (GBH) et du groupe Safo, Somaudex-Sogedial (2,3 M€ de CA en 2005) est spécialisée dans l'import-export avec les DOM-TOM. Elle rentrera dans ses murs le 30 novembre 2006.

**83** Famiclic (Paris), première entreprise de services à la personne agréée dans le domaine de l'informatique, a posé la première pierre de son futur réseau en région, en ouvrant une franchise à Draguignan. La prochaine ouverture se fera à Lyon en nom propre. L'entreprise, dont la clientèle est composée à 60% de seniors, emploie huit salariés qui se consacrent à l'installation, la formation et l'assistance des particuliers.

**Monaco** Monaco Telecom, l'opérateur monégasque de téléphonie fixe et mobile de la Principauté, lance une nouvelle gamme de cinq forfaits à partir de 34 € et comprenant des appels illimités et gratuits 24h/24 et 7j/7 vers trois numéros Monacell et/ou Orange.